



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Cinquième réunion du sous-groupe de l'APIRG sur la gestion de l'infrastructure et de l'information (IIM/SG5)*(Virtuelle, 26 – 29 Juillet 2022)***Point 4 de l'ordre du jour : État de mise en œuvre des éléments ASBU applicables****WP3.1B4 Recadrage des activités des projets AIM conformément au GANP***(Présenté par le secrétariat)***RÉSUMÉ**

La présente note de travail décrit le recadrage des activités des projets AIM conformément aux dispositions de la sixième édition du plan mondial de navigation aérienne (GANP). Ce recadrage comprend l'évaluation de la clôture des activités des projets AIM actuels et la nécessité d'en ouvrir de nouveaux afin d'aider les États à mettre en œuvre les éléments ASBU applicables qui doivent encore être couverts par l'approche projet APIRG.

Action attendue de la réunion au paragraphe 3

REFERENCE(S):

- Rapport de la vingtième réunion d'APIRG
- Rapport de la vingt-deuxième réunion d'APIRG
- Rapport de la vingt-troisième réunion d'APIRG
- Rapport de la vingt-quatrième réunion d'APIRG
- Rapport de la vingt-deuxième réunion du comité de pilotage du plan AFI
- Plan mondial de navigation aérienne (GANP)

Ce document se rapporte aux objectifs stratégiques de l'OACI : **Sécurité, capacité et efficacité**

KPI et Modules ASBU : DAIM-B1

1. INTRODUCTION

1.1 La vingtième réunion d'APIRG s'est tenue du 30 novembre au 2 décembre 2015 à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Ayant rappelé la nécessité d'identifier des projets pour mener à bien les travaux des sous-groupes d'APIRG, la réunion a adopté la série initiale de projets identifiés par les sous-groupes, dont les suivants :

- a. AFI AIM/1 - Évaluation et développement du SMQ appliqué à l'AIM dans les États de l'AFI, du 1/6/2015 au **1/06/2016**
- b. AFI AIM/2 : Mise en œuvre des systèmes d'échange d'informations aéronautiques (AIXM), du 1/6/2015 au **31/12/2016**
- c. AFI AIM/3 - Mise en œuvre de la fourniture de données électroniques sur le terrain et les obstacles (e-TOD), du 1/6/2015 au **31/12/2017**

- 1.2 La vingt-deuxième réunion d'APIRG, qui s'est tenue du 29 juillet au 2 août 2019 à Accra, au Ghana, a noté avec inquiétude le faible taux de participation des Administrations/Organisations aux activités des projets IIM, y compris les projets AIM.
- 1.3 En outre, la vingt-troisième réunion a souligné la préoccupation concernant le faible taux de participation des membres des équipes projet aux activités des projets et a noté le manque de réponse aux demandes de coordinateurs d'équipe projet (PTC) pour la coordination des projets. Les Etats ont été encouragés à confirmer leurs nominations et à évaluer l'expertise, la disponibilité, l'engagement et la participation des membres d'équipes projet.
- 1.4 La vingt-quatrième réunion d'APIRG qui s'est tenue virtuellement du 1^{er} au 8 novembre 2021, prenant note des changements importants introduits par la 6^{ème} édition du GANP, a identifié la nécessité pour la Région AFI d'aligner le plan régional de navigation aérienne sur le GANP. Par conséquent, il a été demandé aux équipes projet d'aligner les références de leurs projets respectifs sur les groupes, fils et éléments ASBU.

2. DISCUSSIONS

- 2.1 Depuis l'adoption des trois projets AIM par APIRG/20, les équipes de deux des projets se sont efforcées de commencer leur travail. Cependant, de nombreux défis ont été rencontrés, ce qui a eu un impact sur le niveau d'avancement. Certains problèmes de coordination ont été constatés pour le troisième projet, AIM/3, lié à la mise en œuvre des données numériques de terrain et d'obstacle (e-TOD).
- 2.2 La réunion peut noter que les trois projets AIM n'ont pas progressé aussi loin que prévu. Pour une mise en œuvre efficace des dispositions AIM par les États AFI, le projet « Soutien à la mise en œuvre fondée sur les résultats (RBIS) de l'AIM pour la région de AFI » a été lancé en 2019, dans le cadre du plan global de mise en œuvre régionale pour la sécurité aérienne en Afrique (Plan AFI), afin d'accélérer le soutien aux États dans la mise en œuvre du QMS, de l'AIXM et des e-TOD.
- 2.3 Ralenti par la pandémie de COVID-19, le projet AIM RBIS a maintenant repris et est en bonne voie. Initialement destiné à compléter les trois projets AIM actuels du sous-groupe IIM, le projet RBIS AIM a été recadré pour couvrir entièrement les livrables attendus desdits projets AIM. La réunion pourrait convenir que, compte tenu de la prise en charge de leurs livrables par le RBIS, il n'est plus pertinent de maintenir les trois projets AIM actuels dans le cadre des activités du sous-groupe IIM et de décider de la fin des activités des équipes de projets concernées afin d'éviter les doubles emplois.
- 2.4 Dans le cadre de l'alignement du plan régional de navigation aérienne sur la 6^{ème} édition du GANP, le secrétariat a évalué l'applicabilité des éléments ASBU liés à l'AIM, dans la région. Cette évaluation, présentée par la note de travail WP3.1A1, a identifié les éléments suivants comme applicables :
 - a. DAIM - B1/1 - Fourniture de données et information aéronautiques de qualité assurée
 - b. DAIM - B1/2 - Fourniture des ensembles de données numériques de la publication d'information aéronautique (AIP)
 - c. DAIM - B1/3 - Fourniture des ensembles de données numériques de terrain
 - d. DAIM - B1/4 - Fourniture des ensembles de données numériques d'obstacles
 - e. DAIM - B1/5 - Fourniture des ensembles de données numériques de cartographie d'aérodrome
 - f. DAIM - B1/6 - Fourniture des ensembles de données numériques de procédure de vol aux instruments
 - g. DAIM - B1/7 – Améliorations du NOTAM

- 2.5 The assessment also included the coverage of each applicable ASBU element by a project to facilitate its implementation. The AIM RBIS project, through the implementation support of QMS, AIXM and e-TOD, covers partially the element DAIM-B1/1 and fully the elements DAIM-B1/2, DAIM-B1/3 and DAIM-B1/4. For the remaining elements, it is proposed to open the following new projects as described in **Appendices 1 and 2** to this working paper
- 2.6 L'évaluation a également porté sur la couverture de chaque élément ASBU applicable par un projet visant à en faciliter la mise en œuvre. Le projet RBIS AIM, grâce au soutien à la mise en œuvre du QMS, de l'AIXM et des e-TOD, couvre partiellement l'élément DAIM-B1/1 et entièrement les éléments DAIM-B1/2, DAIM-B1/3 et DAIM-B1/4. Pour les autres éléments, il est proposé d'ouvrir les nouveaux projets suivants, décrits dans les **annexes 1 et 2** de la présente note de travail :
- a. *AFI AIM/4 - Surveillance de la qualité de l'information aéronautique*, pour couvrir les éléments DAIM-B1/1 et DAIM-B1/7, du 1/12/2022 au **31/12/2024**
 - b. *AFI AIM/5 : Mise en œuvre des ensembles de données aéronautiques*, pour couvrir les éléments DAIM-B1/5 et DAIM-B1/6, du 1/12/2022 au **31/12/2024**

3. ACTION ATTENDUE DE LA REUNION

- 3.1 La réunion est invitée à :
- a. Prendre note des informations fournies dans la présente note ;
 - b. Examiner les deux projets de décision ci-dessous concernant la fin des activités des équipes de projets IIM travaillant sur les trois projets AIM actuels et l'adoption de nouveaux projets.
- 3.2 **Projet de Décision 5/xx: Fin des activités des équipes projets IIM sur AIM/1, AIM/2 et AIM/3**

Il est décidé que ;

Prenant note du recadrage du projet du plan AFI « AIM Results-Based Implementation Support (RBIS) for the AFI Region » pour couvrir les livrables des projets AIM suivants et en vue d'éviter la duplication des efforts, les activités des équipes de projets IIM travaillant sur lesdits projets sont terminées :

- a. *AFI AIM/1 - Évaluation et développement du QMS appliqué à l'AIM dans les États AFI,*
- b. *AFI AIM/2 : Mise en œuvre des systèmes d'échange d'informations aéronautiques (AIXM),*
- c. *AFI AIM/3 - Mise en œuvre de la fourniture de données électroniques de terrain et d'obstacles (e-TOD).*

3.3 **Projet de Décision 5/xx: Adoption des projets AIM/4 et AIM/5**

Il est décidé que ;

Afin d'aider les États AFI à améliorer la qualité de l'information aéronautique et à mettre en œuvre les ensembles de données de cartographie d'aérodromes et de procédures de vol aux instruments, les projets AIM suivants, décrits dans les appendices A et B, sont adoptés :

- a. *AFI AIM/4 - Surveillance de la qualité de l'information aéronautique*
- b. *AFI AIM/5 : Mise en œuvre des ensembles de données aéronautiques.*

----- END -----